

**Ecole Primaire de SERVAS -  
Compte - rendu du Conseil d'école extraordinaire du  
15/05/2018 - RYTHMES SCOLAIRES**



Présents : C. COURTEAUD (Directrice)

Enseignants : C. RAY - C. CUISINIER - D. FRUMY - F. VACHET - L. BALLOIS - L. XOLIN - G. LECALVE

G. GAVILLON (Maire) - S. GUERIN (Maire - adjoint)

Délégués de parents : S. CORNE-TRIHAN - A. FLACHAIRE - V. KHAM - E. LAURENT - N. PEREIRA - C. VAROT - C. WARIN PROST

Absents excusés : M. BLANC (IEN) - M. ANTRIEUX (DDEN) - C. CRISTIN et D. ROBERT (déléguées de parents)

Ce conseil d'école extraordinaire se réunit à la demande de la municipalité afin que soit réabordée la question des rythmes scolaires. En effet, la Dsden ayant refusé une organisation des Tap sur le mercredi avec maintien des subventions actuelles, elle a retravaillé ce dossier.

La commission jeunesse du conseil municipal maintient son choix de conserver la semaine de 4,5 jours pour la rentrée prochaine. Elle propose néanmoins un aménagement des horaires pour regrouper les activités des TAP sur la demi-journée du vendredi après-midi.

Cette proposition entraînant un changement d'horaire, elle doit être validée par le conseil d'école. Horaires proposés :

\* 9h-12h/13h30-16h30 les lundis, mardis et jeudis.

\* 9h-12h les mercredis et vendredis.

**1- Eléments apportés au débat :**

**1 - par la Municipalité :**

- La solution proposée aujourd'hui présente l'avantage de garder les cinq matinées d'apprentissage.
- Elle allonge les après-midi les lundis, mardis et jeudis, permettant ainsi aux plus petits élèves de maternelle de ne pas interrompre leur sieste.
- Elle maintient possibles les activités avec les communes environnantes sur certains jours (Usep, Petites Scènes Vertes, etc).

**2-par les délégués de parents :**

- Ceux-ci déplorent qu'une consultation des familles n'ait pas été mise en œuvre afin de connaître les avis des parents vis-à-vis de cette nouvelle organisation. Ils auraient voulu échanger avec eux avant de se prononcer en leur nom.

- Ils s'interrogent sur l'organisation de l'après-midi du vendredi, notamment en ce qui concerne la sieste des petits.
- Ils se questionnent sur l'avis des chronobiologistes par rapport à une pause de 2,5 jours en fin de semaine.

### **3-par les enseignants :**

- Ils réaffirment leur désaccord avec une organisation à 4,5 jours, en raison de la fatigue manifestée par les élèves.
- Rappelent la priorité donnée au bien-être de l'élève et son importance pour les apprentissages.
- Souhaitent que l'école reste prioritaire en matière de rythmes scolaires.

## **2- Question soumise au vote :**

*Quelle réponse apportez-vous à la demande de la municipalité de modification des horaires scolaires à compter de septembre 2018, selon l'organisation suivante :*

Lundi	9h/12h	13h30/16h30
Mardi	9h/12h	13h30/16h30
Mercredi	9h/12h	
Jeudi	9h/12h	13h30/16h30
Vendredi	9h/12h	

### **RESULTATS DU VOTE :**

Pour	Contre	Abstentions
4	3	9

La proposition est adoptée par le conseil d'école.

C. COURTEAUD  
Directrice

L. BALLOIS  
Secrétaire de séance